

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Décembre 2013

Rapport Commissions

- Rythmes scolaires : Différentes activités sont à l'étude. Discussion autour de l'avant projet d'école (Méthodologie, rythmes, ---). Un courrier sera adressé à l'académie concernant le planning de la semaine.

-Bâtiments: La commission s'est rendue dans différents bâtiments communaux (Maison du vétérinaire, Salle des Fêtes, Eglise, Ecole, Salle de Sports, logement locatif et pilier appartenant au Prieuré).

Redevance assainissement : Le Conseil Municipal fixe le tarif à 1,12 € par m³ d'eau potable consommé au 1^{er} Janvier 2014.

Droit de Prémption Urbain : Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de maisons sises rue de la Vincenderie, Rue de la Roche et la Thuaudière de la Roche.

Modification simplifiée du PLU : Le Conseil Municipal accepte la mission du bureau d'études URBAN'ism d'un montant de 2 990,00 € TTC.

Une commission PLU est mise en place : Mmes Bredin, Beillard, Desmars, Mr Gautier siégeront au sein de cette commission.

Renforcement des réseaux : Madame le Maire présente l'avant projet sommaire établi par le Syndicat Intercommunal d'Energies de M & L pour le renforcement des réseaux en trois tranches (Rues des Longeards et de la Vincenderie – Rue de la Roche – Rues des Longeards, de l'Aumônerie et Passage du Prieuré).

Convention mise à disposition d'un terrain : Le conseil décide de mettre à disposition un terrain au profit du Syndicat d'Energies pour la construction d'un poste de transformation à l'Ouche Videgrain.

Modification des statuts du SIEML : Le Conseil approuve cette modification donnant compétence pour la création et l'entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques.

Archivage : Accord est donné pour continuer l'archivage des documents administratifs de la commune en 2014 par du personnel des archives départementales.

Indemnité au Receveur : Accord est donné pour verser les indemnités de conseil et de budget au receveur à compter du 1^{er} juillet 2013.

Fonds de concours SIEML : le Conseil accepte de verser un fonds de concours au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire d'un montant de 250,27 € TTC pour un dépannage.

- Le repas des Aînés sera reporté.
- Pour ses 130 ans, la Société Musicale organise deux concerts avec intervenants extérieurs, une subvention exceptionnelle de 2 000 € lui a été octroyée pour 2014.
- La rando ferme aura lieu le 1^{er} juin 2014 à Jumelles.
- L'Association Nature et Santé Est-Anjou, nouvelle association regroupant Courléon – Vernantes et Vernoil le Fourrier a établi son siège social à la mairie de Vernoil le Fourrier.
